

DECRET N° 70/82 du 31/3/70  
ETR/D.AGPM

portant nomination de Mr. Albert LEMBA  
en qualité de Secrétaire d'Ambassade  
à BONN.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT;

VU la Constitution du 30 Décembre 1969 de la République Populaire du Congo;

VU le décret n° 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du Ministère des Affaires Etrangères;

VU le décret n° 61/143 du 27 Juin 1961 portant statut commun des cadres du Personnel Diplomatique et Consulaire de la République Populaire du Congo;

VU les décrets n°s 62-287 du 8 Septembre 1962 et 67/116/ETR-D.AGPM du 16 Mai 1967 fixant la rémunération des Agents Diplomatiques et Consulaires de la République Populaire du Congo à l'Etranger;

VU le décret n° 67/102 du 6 Mai 1967 réorganisant les structures des Ambassades de la République Populaire du Congo à l'Etranger;

VU le décret n° 70/2 du 4 Janvier 1970 portant nomination des Membres du Conseil d'Etat de la République Populaire du Congo;

Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères;

Le Conseil d'Etat entendu;

DECRETE

ARTICLE 1er.-Monsieur Albert LEMBA, Secrétaire d'Administration Principal stagiaire de la catégorie B, hiérarchie I en Service au Ministère des Affaires Etrangères(DIVISION DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET COOPERATION), est nommé Secrétaire d'Ambassade à BONN (République Fédérale d'Allemagne).

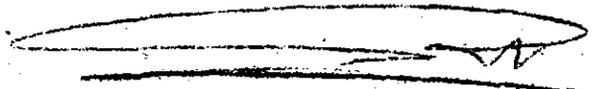
ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé à Bonn, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

BRAZZAVILLE, LE 31 MARS 1970



Le Commandant Marien NGOUABI.-

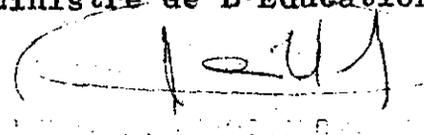
Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat  
Président du Conseil d'Etat  
Le Vice-Président du Conseil  
d'Etat, Chargé du Plan et de  
l'Administration du Territoire



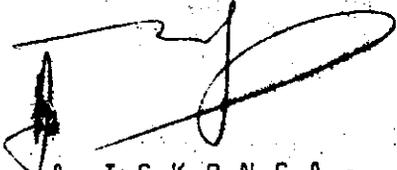
Le Commandant Alfred RAOUL.-

Le Garde des Sceaux, Ministre de la  
Justice et du Travail, en mission,

Le Ministre de L'Education Nationale

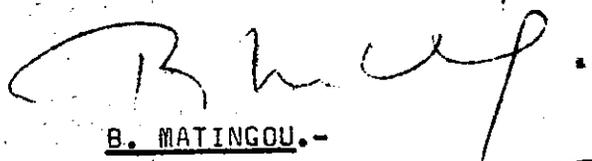


Le Ministre des Affaires Etrangères,



A. ICKONGA.-

Le Ministre des Finances  
et de Budget,



B. MATINGOU.-

---